



Lettre d'information éditée par la Mairie de Flavigny-sur-Moselle - Directeur de la publication : Marcel TEDESCO



FETE NATIONALE

Retrouvons-nous pour une soirée festive : le Comité d'animation inter-associatif et la commune proposent mercredi 13 juillet en soirée au Chaubourot : jambon rôti à la broche accompagné de frites, crêpes et glaces, buvette, animation disc-jockey et feux d'artifices tirés à 22h45.



1ère ÉTAPE

En passant à proximité du presbytère, rue de Mirecourt, chacun peut constater que le chantier de ce qu'il est convenu d'appeler la maison inter-générationnelle a bien débuté.



Sous la maîtrise d'ouvrage de l'architecte, Monsieur Figiel, la démolition fait place nette pour permettre aux entreprises de s'installer. En remplacement de la maison au numéro 22, une rue s'ouvrira vers la nouvelle crèche et l'espace partagé.

Vous pouvez retrouver les photos de l'évolution du chantier sur le site internet de la commune.
<https://www.mairie-flavigny-sur-moselle.fr/>

TRANQUILLITÉ

Pendant votre absence, la gendarmerie propose de veiller sur votre domicile.



Pour bénéficier de ce service, un formulaire est à transmettre à la brigade de notre secteur à Neuves-Maisons. L'opération tranquillité vacance doit être demandée au moins 48h à l'avance avant votre absence. Le formulaire est disponible en Mairie. Une permanence de la gendarmerie a d'ailleurs lieu tous les 1ers mercredis du mois à la Mairie.

COLLECTE

La collecte des ordures ménagères prévue le jeudi 14 juillet, jour férié, sera décalée au vendredi 15 juillet.

**STOP AUX LINGETTES
DANS LES TOILETTES**



Adoptez le bon réflexe !

Toutes les lingettes (hygiène, soin beauté, ménagère) se jettent à la poubelle.

Pourquoi il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement?

- Elles bouchent les toilettes et les canalisations
- Elles bloquent l'entrée des stations d'épuration et créent des panes au niveau des pompes
- Elles polluent l'environnement

Chiffres clés

23 kg de déchets / an / personne
3 mois pour se biodégrader
6000 € : le coût d'une pompe



création CCMM - papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour plus de renseignements

Pôle technique Moselle et Madon
Cap Fileo - 39 allée Louis Martin 54230 Neuves-Maisons
03 83 26 01 57 // services.techniques@cc-mosellemadon.fr



COULE PAS TON ETE

Les rivières et canaux représentent de merveilleux espaces de découverte... mais ils ne sont pas équipés pour la baignade.

**BAGNADE
INTERDITE**

Chaque année, plus de 20% des noyades accidentelles ont lieu dans un cours d'eau. Les principales victimes sont les adolescents et les jeunes adultes. Mauvaise estimation de leurs limites, méconnaissance des dangers, effet de groupe : les 12-25 ans sont les plus touchés. Même lorsqu'ils sont conscients des risques, ils peuvent facilement se laisser entraîner.

Les menaces sont multiples : remous invisibles, aspiration par des courants, rochers ... Pour passer un été plus serein, il est donc utile de le rappeler : plonger et nager dans les fleuves, rivières, cours d'eau, canaux et étangs est strictement interdit sauf dans le cadre d'activités encadrées et sur des sites dédiés.



AIDE INFORMATIQUE

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir des documents administratifs et démarches sur internet, les élus de la commune peuvent vous aider. Prendre contact avec la Mairie pour un rendez-vous personnalisé.

FLAM'54

La saison du club d'arts martiaux FLAM54 est terminée.

Pour rester en forme pendant l'été et découvrir le Nippon Kempo, deux stages sont proposés aux jeunes de 5 à 12 ans : le Samedi 16 Juillet de 10h à 11h30 et le Samedi 6 Août de 10h à 11h30.

Les stages sont gratuits.

Inscription : dojoflavigny@gmail.com ou par téléphone au 06.50.80.38.69

LIRE EN SHORT

Animations autour des livres, de jeux avec les services de la FILOCHE, la médiathèque et ludothèque de la communauté de communes Moselle et Madon.

Rendez-vous Vendredi 22 Juillet prochain, de 10h à 12h au Chaubourot. Ouvert à tous.



RAMASSER LES CROTTES

Comment dire aux propriétaires de chien qu'ils sont les seuls responsables des déjections de leur animal ?

Lettre après lettre, la commune invite les maîtres à se comporter proprement vis-à-vis des habitants de la commune.

Nous rappelons que des sacs sont à disposition en Mairie ainsi qu'à l'entrée du Chaubourot.

ALERTE SÉCHERESSE

La canicule apporte de plus en plus précocement des recommandations pour limiter la consommation d'eau.



Par arrêté préfectoral sont interdits : le lavage des véhicules, le remplissage des piscines, le nettoyage des espaces extérieurs et l'arrosage qui ne doit pas se faire entre 10h et 18h. Ce sont des mesures de bon sens afin de préserver la ressource dont on mesure l'importance.



INSCRIPTION FOOT

Dès maintenant, les responsables du club de football reçoivent les inscriptions pour la prochaine saison. À partir de 5 ans jusqu'aux vétérans, les équipes vous attendent.

Les prix des cotisations sont inchangés. Pour une première inscription, il vous faudra une photo d'identité, une copie de la carte d'identité ou du livret de famille et une demande de licence.

Renseignements : contact@fcrf2m.fr ou au 06.12.81.17.21

BOUGE AVEC LES ASSOS

Les associations préparent la rentrée et donnent rendez-vous à tous les habitants Samedi 3 Septembre. Sport, culture, pour tous les âges... des épreuves d'adresse, d'agilité, des quizz permettront aux participants de relever des défis. Retenez la date pour une rentrée tonique.

Pendant l'été, la mairie est ouverte uniquement du lundi au vendredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

BONNES VACANCES!
bonnes vacances